



**Mangez local.....
Manger naturel.....
Mangez sain.**

Les ressources naturelles au coeur de notre activité



**diidisarl@gmail.com
+225 05 54 95 26 87**



**Pourquoi la rupture entre
Afreximbank et Fitch révèle
un fossé plus profond**



CONNECTION

IVOIRIENNE.NET

info@connectionivoirienne.net – Premier site d'information et d'actualité -Indépendant en Côte d'Ivoire - Mardi 17 février 2026

**Garantir un revenu décent aux producteurs de cacao
l'objectif fondamental de la coopération
dans l'économie mondiale du cacao**



**Hydrocarbures
une nouvelle découverte confirme
l'essor énergétique de la Côte d'Ivoire**



Centre de service civique de Daloa: un levier stratégique pour l'employabilité et la citoyenneté des jeunes

Bâti sur une superficie de 5 hectares, le centre de service civique de Daloa a été inauguré, le 04 octobre 2025, par le Premier Ministre Beugré Mambé. Ce centre formera chaque année 1000 jeunes aux métiers de l'agriculture, de l'artisanat, de la mécanique ou encore du textile.

Cette initiative traduit la volonté du gouvernement de faire de la jeunesse un pilier du développement et de la cohésion nationale. In fine, ce dispositif est en cohérence avec l'ambition du gouvernement d'inculquer des valeurs d'intégrité, de ponctualité, et de discipline à la jeunesse. « Ce dispositif a pour vocation de lutter contre la vulnérabilité des jeunes par leur resocialisation. Mais au-delà, il a une mission de redressement moral », a témoigné Foussemi Bakayoko, enseignant. L'intérêt d'implanter ce modèle d'insertion structurant à Daloa dénote la volonté des autorités de renforcer l'engagement citoyen des jeunes, en vue de la consolidation de la paix. « Grâce à ce centre, Daloa va franchir un autre cap dans son développement socio-économique en ce qu'il contribuera à offrir davantage d'opportunités à la jeunesse », analyse Félix Yoro Tapé, sociologue.

CICG



Des communautés et des élèves sensibilisés à la gestion des déchets plastiques à Abidjan par une société

Saipem a mis en œuvre en Côte d'Ivoire le « Waste Cycle Project », une initiative visant à sensibiliser les jeunes et les communautés locales à la gestion des déchets plastiques et aux pratiques éco-responsables. Voyage en Côte d'Ivoire En réponse à la problématique croissante des déchets sur les plages du pays, avec un impact sur le territoire, le projet a été lancé pour la première fois en 2024 en tant qu'initiative récurrente de soutien aux communautés locales. La deuxième édition, déroulée au second semestre 2025 et récemment achevée, a consisté en une série d'événements et d'actions concrètes dans la ville d'Abidjan, à Marcory, village Abia Abeti impliquant plus de 2 000 personnes au total. Au cours de cette deuxième édition, Saipem, en collaboration avec BLUE – une ONG locale engagée dans la protection de l'environnement et la lutte contre la pollution marine – a mené des campagnes de sensibilisation dans trois (3) écoles de la zone de Marcory : l'École primaire Abia Abeti, le Groupe scolaire Mea Kouadio et le Groupe scolaire Boulevard du Gabon. Dans chaque établissement, des clubs environnementaux dédiés ont été créés, du matériel a été fourni pour soutenir l'initiative et des événements ont été organisés au-



tour du thème « La pollution plastique, mon combat », dans le but de sensibiliser les élèves à la protection de la planète et de développer des compétences en éco-citoyenneté et en bonne gestion des déchets. Une autre activité, la Clean-up Day a impliqué la participation directe du personnel local de

Saipem, qui a pris part au nettoyage de la plage du village de Marcory Biétry, recueillant 256 kg de déchets plastiques. Cette initiative s'inscrit dans l'engagement de Saipem à créer de la valeur et à favoriser le développement social, économique et environnemental dans les pays où le Groupe opère, engagement qui

comprend la promotion d'un changement culturel par l'implication directe des communautés. En 2024, Saipem a mené 65 initiatives dans 17 pays, en investissant environ 1,6 million d'euros.

Avec cellule com Saipem

Lutte contre la pauvreté: Myss Belmonde Dogo évalue l'impact des filets sociaux productifs dans les communes de Port-Bouët, Treichville et Cocody



La ministre de la Cohésion nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, Myss Belmonde Dogo, a effectué une tournée le 12 février 2026 dans trois communes d'Abidjan (Port-Bouët, Treichville et Cocody). Objectif : mesurer l'autonomie financière des bénéficiaires du programme des filets sociaux productifs et constater la transformation des allocations en activités génératrices de revenus (AGR) via les Associations de Valorisation de l'Entraide Communautaire (AVEC). De l'élevage de poulets à Port-Bouët à la quincaillerie à Treichville en passant par le fumage de poissons à Cocody, la ministre a visité le village d'Amangoua-Koi, le quartier Biafra et Cocody-Village pour évaluer l'impact concret de cette initiative gouvernementale. À Amangoua-Koi, le premier arrêt de la ministre a eu lieu chez Adou Kouakou Richard. Ancien bénéficiaire du programme, il a démarré un élevage de poulets avec seulement 50 poussins. Aujourd'hui, son exploitation a pris de

l'ampleur avec 400 sujets. Un succès qu'il doit à sa participation à 07 groupements AVEC. La ministre a par la suite rencontré les 07 AVEC locales qui totalisent 230 membres. Ces groupes ont mobilisé une épargne de plus de 20 millions de FCFA et accordé pour 18 millions de FCFA de crédits destinés à financer des AGR pour la seule année 2025. Une performance saluée par la ministre. Dans le quartier Biafra à Treichville, l'ambiance était à la célébration. Myss Belmonde DOGO a assisté au partage de l'épargne de l'AVEC « Djiguis-sêmê » (Espoir) composée de 26 membres. Après 09 mois de travail, le groupe s'est réparti la somme de 1 886 650 FCFA permettant à chacune de démarrer une activité. La tournée a aussi été ponctuée par des visites de sites de bonnes pratiques. La ministre a rencontré des femmes au parcours inspirant. Dernière étape à Cocody-Village, 04 femmes ont décidé de mutualiser leurs allocations pour se lancer dans le fumage de poissons. Une initiative

collective qui porte ses fruits. Touchée par la pénibilité de leur travail, Myss Belmonde Dogo a promis leur offrir des fours améliorés pour les rendre plus efficaces. Au-delà de l'aspect financier, la ministre a insisté sur l'importance de la formation. À Cocody-Village, elle a assisté à une séance animée par des Consultants Agents Communautaires (CAC) sur les stratégies marketing. À l'issue de la tournée, la ministre en charge de la lutte contre la pauvreté s'est dite satisfaite des résultats observés. « Il s'agissait pour nous d'observer les conditions de vie des ménages sortis du programme des filets sociaux productifs (...) Nous sommes convaincus que les filets sociaux constituent un levier décisif dans la stratégie de réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire », a-t-elle déclaré en saluant la résilience des populations et la bonne gestion des ressources allouées. Voyage en Côte d'Ivoire

CICG

CNS: afflux record de réfugiés, plus de 115 000 demandes d'asile adressées à la Côte-d'Ivoire



Le Conseil national de sécurité (CNS), réuni ce jeudi 12 février 2026 au Palais de la Présidence, sous la présidence du Chef de l'État, Alassane Ouattara, a examiné la situation sécuritaire générale du pays. Si le bilan global fait état d'une nette amélioration de l'indice de sécurité depuis 2012, l'augmentation du nombre de demandeurs d'asile en provenance des pays frontaliers — Burkina Faso, Guinée, Mali et Ghana ainsi que la persistance des accidents de la circulation figurent désormais parmi les principales préoccupations des autorités. Selon les chiffres communiqués au Conseil, le nombre total de demandeurs d'asile présents sur le territoire national dépasse désormais les 115 000.

Face à cette hausse significative, le Secrétaire exécutif du CNS a été instruit de poursuivre la coordination de l'enregistrement biométrique des réfugiés, ainsi que l'assistance humanitaire apportée par la Côte d'Ivoire, conformément à ses engagements internationaux.



Fondation Children of Africa

Un autre avenir pour les Enfants d'Afrique

MASA 2026 : 120 groupes artistiques attendus pour une 14^e édition placée sous le signe du rayonnement africain

La 14^{ème} édition du Marché des Arts du Spectacle africain (MASA) prévue, du 11 au 18 avril 2026 au Palais de la Culture de Treichville, sous le thème : « Arts du spectacle africain : outils d'intégration économique et sociale en Afrique », a été officiellement lancée par la ministre de la Culture et de la Francophonie, Françoise Remarck.

Ce rendez-vous auquel sont attendus 120 groupes artistiques a été lancé, le jeudi 12 février 2026 à Abidjan Sofitel Hôtel Ivoire, en présence du ministre des Infrastructures et de l'Entretien routier, Hien Yacouba Sié, du ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana, du ministre délégué chargé de l'Enseignement technique, Jean-Louis Moulot, du directeur du MASA, Abou Kamaté, et des acteurs du monde culturel et artistique.« Le MASA incarne une vision forte : celle d'industries culturelles africaines structurées, professionnelles et ouvertes sur le monde, tout en restant profondément enracinées dans nos identités culturelles ivoiriennes et africaines », a indiqué Françoise Remarck.

Selon la ministre, « au fil des éditions, le MASA s'est imposé comme le premier rendez-vous africain dédié aux arts du spectacle ».

« Le MASA est devenu notre label. Il offre un espace de rencontres professionnelles et d'échanges internationaux, une plateforme de circulation des œuvres et de signature de partenariats structurants, un festival populaire dé-



ployé dans les communes du District d'Abidjan, au plus près des populations », a-t-elle souligné.Déclinant les grandes articulations de ce rendez-vous culturel majeur, le directeur général du MASA, Abou Kamaté, a annoncé qu'au total, cette 14^e édition proposera environ 120 groupes artistiques dans plusieurs disciplines. Notamment arts de la rue, cirque, marionnette, conte, danse, humour, musique, slam et théâtre. « Cette édition ambitionne de rassembler plus de 2 000 artistes, des centaines de spectacles et près de 500 000 visiteurs. Elle accordera une place importante à la jeunesse à travers des ateliers éducatifs, des spectacles pour enfants et un concours de jeunes créa-

teurs de contenus africains. Et le Prix d'excellence Henriette Dagri Diabaté récompensera pour la deuxième fois le meilleur groupe féminin », a-t-il dit.Selon Abou Kamaté, le MASA repose sur deux piliers essentiels : « Le MASA Marché, espace de rencontres professionnelles, et le MASA Festival, véritable vitrine artistique ouverte au public ». Au-delà des spectacles, le MASA ce sont aussi des colloques, des panels et des rencontres B2B permettront de transformer la créativité en opportunités concrètes. Plus de 150 programmeurs internationaux issus d'environ 50 pays ont déjà confirmé leur participation.Le MASA qui propose une plateforme MASA TV, et une application mobile dé-

diée pour permettre au public de vivre l'événement en temps réel, installera des scènes dans plusieurs communes d'Abidjan. Le Palais de la Culture de Treichville offrira des villages thématiques : village de l'innovation technologique, village gastronomique et artisanal, village des cultures urbaines, village des enfants »MASA Fitini », espaces professionnels et show-cases.Pour ce MASA, le Maroc et le Brésil sont respectivement pays invité d'honneur et pays invité spécial.Il faut noter que le MASA se tient tous les deux ans.

CICG

L'Adci d'Assalé Tiémoko dénonce une fonction publique »transformée en une section militante du RHDP»

Le mouvement politique AUJOURD'HUI ET DEMAIN, LA CÔTE D'IVOIRE (ADCI) observe que depuis le début de l'année 2026, une affaire de recrutement exceptionnel de 395 agents d'encadrement des Douanes alimente le débat public.Ce recrutement, « d'agents contractuels » du ministère des Finances et du budget aussi « exceptionnel » soit-il, interroge l'intelligence. En effet, si un communiqué laconique datant du 20 septembre 2024 précise le caractère exceptionnel du concours, la réalité est que dans ledit communiqué il n'y a aucune mention de la qualité de « contractuels », mais plus grave, l'âge de certains agents de ces « contractuels » montre à n'en point douter de nombreuses zones d'ombre qui demandent des clarifications. Malheureusement, le directeur général de la fonction publique, Monsieur SORO Gninagafol, dans une communication minimaliste lors d'un point de presse a résumé le scandale en ces termes : « rien de nouveau, tout est parfait, nous en avons l'habitude », sans pour autant laisser à la presse de poser des questions à l'effet d'apporter des réponses aux préoccupations légitimes des citoyens en quête de vérité.Pourtant, des publications de journalistes et autres activistes des réseaux sociaux tendent à démontrer qu'il y a au contraire beaucoup à dire et à clarifier. En effet, certaines informations relatives à la proximité familiale et politique avérée ou non avec des élus et cadres du grand Ouest, laisse penser qu'il s'est agi simplement d'une intégration fondée sur le favoritisme, le clientélisme. Alors, comment ne pas le penser vu qu'il y a peu, la Ministre d'État, Ministre de la fonction publique, Madame Anne Désiré OULOTO, en campagne politique dans le Cavally, sa région, affirmait que « l'opposition politique ne donne pas du travail ».Dès lors, nous compre-



nons mieux pourquoi de nombreux fils de la région du Cavally dont elle est la présidente du conseil régional, parmi lesquels, il y'avait des mineurs à la date du lancement du concours, ont été recrutés, selon une enquête de l'hebdomadaire « L'Éléphant déchaîné » sont admis à ce concours exceptionnel et spécifique.De tels propos d'une extrême gravité et des vidéos devenues virales sur les réseaux sociaux montrant des dames admises au concours d'entrée au CAFOP qui expriment leur gratitude à celui qui les a fait rentrer dans ce centre de formation, démontrent à n'en point douter, la privatisation de l'administration et son inféodation publique au parti au pouvoir.Le mouvement politique AUJOURD'HUI ET DEMAIN, LA CÔTE D'IVOIRE (ADCI) regrette que l'administration publique qui doit être neutre, impartiale, le régulateur de la vie sociale et le reflet de la diversité nationale se transforme en une section militante du RHDP au regard de la « théorie de la libération du tabouret » en vigueur.Pire,

l'opacité qui entoure le recrutement et la promotion à la fonction publique laisse dubitatif.Ainsi, de nombreux citoyens admis par voie de concours direct ou par voie de concours professionnels ne trouvent pas toujours des postes liés à leurs qualifications depuis 2018, selon un communiqué du ministère de la fonction publique retranscrit dans le média en ligne « Enquête Média ».

Du reste, pour ADCI, la course à l'entrée à la fonction publique est une preuve de l'échec de la politique de l'emploi des jeunes du régime RHDP au pouvoir depuis 2011. En effet, pour ADCI, la promotion du secteur privé et la valorisation de l'auto-emploi doivent être le moteur de la politique de l'insertion professionnelle des jeunes.Il y a quelques années en arrière, le ministère des transports, remettait à la disposition de la fonction publique des fonctionnaires issus majoritairement de l'éducation nationale, dont il n'avait pas besoin. Par ailleurs, depuis deux ans, le ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de l'enseignement technique a du mal à trouver des points de chute à des fonctionnaires admis et formés à l'École Normale Supérieure (ENS) dont certains sont invités à devenir des agents de bureau, emmenant ledit ministère à suspendre certains concours, pénalisant de nombreux enseignants. Ces situations bien que regrettables et dommageables pour ces fonctionnaires, montrent, qu'il faut davantage de transparence dans l'organisation des concours au ministère de la fonction publique.

Au regard de tout ceci, ADCI attaché à la justice sociale et au principe de l'égalité des chances, dénonce avec force ce qui ressemble au favoritisme dans le recrutement « exceptionnel » des « agents d'encadrement des Douanes ». ADCI dénonce le

mépris traduit par le silence qui entoure cette affaire largement documentée par la presse. La presse ayant fait lever le lièvre, ADCI appelle la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG) et l'Assemblée Nationale à se saisir de cette affaire pour faire toute la lumière.

ADCI invite le gouvernement à créer les conditions afin que le secteur privé soit davantage dynamique dans l'offre d'emploi pour les jeunes. Par ailleurs, ADCI condamne le chantage à l'entrée à la fonction publique utilisé largement et abondamment comme moyen de communication politique lors des campagnes électorales.

ADCI dénonce la condamnation du leader de jeunesse Jean François KOUASSI qui a légitimement demandé, sans porter de gants, à l'autorité ministérielle de faire toute la lumière sur ce dossier, estimant que les preuves publiées dans la presse sont un début de la manifestation de la vérité qu'il espérait dans sa démarche.

À ADCI, nous pensons que la privation des libertés pour délit d'opinions de manière systématique pour faire taire toutes les voix discordantes doit cesser. ADCI attaché à la transparence et à la reddition des comptes, invite les pouvoirs publics à faire la nette distinction entre la gestion du parti et celle de l'État. En tout état de cause, le mouvement politique AUJOURD'HUI ET DEMAIN, LA CÔTE D'IVOIRE (ADCI) jouera pleinement son rôle d'éveilleur des consciences et de dénonciation de toutes les injustices et assure l'ensemble des citoyennes et des citoyens qu'une fois au pouvoir, il fera voter une loi pour encadrer la justice sociale et l'égalité des chances pour tous les citoyens.



Uniwx racheté par un groupe ivoirien : Koné Daouda Soukpafolo reprend le géant du wax

La Compagnie ivoirienne de coton (COIC), dirigée par l'industriel Koné Daouda Soukpafolo, a conclu le 11 février 2026 un accord pour prendre le contrôle majoritaire d'Uniwx, fleuron du textile basé à Yopougon. Cette opération marque le retour sous giron ivoirien d'un acteur stratégique du pagne wax, dans un contexte de redressement financier de l'entreprise.Voyage en Côte d'Ivoire

Uniwx repasse sous contrôle ivoirien

Le fabricant de pagnes wax Uniwx,[1] créé à la fin des années 1960 et installé dans la zone industrielle de Yopougon à Abidjan, change d'actionnariat majoritaire. L'opération est menée par la COIC de Koné Daouda Soukpafolo, acteur central de la filière coton nationale. Cotée à la BRVM, l'entreprise était historiquement liée au groupe néerlandais Vlisco via la holding locale Frageci. Les modalités financières du rachat n'ont pas été rendues publiques et restent soumises aux validations réglementaires. Selon des sources proches du dossier, la direction actuelle et le partenaire industriel historique continueront d'accompagner la transition afin d'assurer la continuité opérationnelle.Des résultats financiers en nette améliorationCe rachat intervient après une phase de redressement. En 2025, Uniwx a renoué avec la rentabilité après plusieurs exercices déficitaires. Le chiffre d'affaires du premier semestre a atteint 15,7 milliards FCFA, en hausse d'environ 12 % sur un an, avec une progression estimée à 13 % au troisième trimestre.

Le bénéfice net cumulé à fin septembre 2025 avoisine 8,1 milliards FCFA, porté par une meilleure maîtrise des coûts, une reprise de la demande locale et l'élargissement du réseau régional, notamment vers le Nigeria et la Guinée. L'action Uniwx a fortement progressé à la BRVM sur l'année.



Vers une intégration textile locale

Pour l'économie ivoirienne, l'opération renforce l'in-

tégration entre production cotonnière et transformation textile. Elle pourrait servir de levier pour repositionner l'industrie textile nationale face aux

importations à bas coût, et relancer une chaîne de valeur plus locale et compétitive.

F. Kouadio

Incendie mortel de Niangon Loko- Bohui Fabrice, le père rescapé au bord de la dépression

Les faits se sont passés dans la nuit du samedi 24 janvier 2026 dans la Commune populaire de Yopougon, plus précisément dans le village de Niangon- Loko. Selon nos sources, un court-circuit électrique serait à l'origine de l'incendie.

Le jour des faits le mari de la défunte, Bohui Fabrice et sa petite famille logés au premier étage du bâtiment à trois étages dormaient lorsque l'incendie s'est déclenché dans leur appartement. L'incendie a malheureusement occasionné la mort de son épouse et de sa fillette âgée de 7 ans, traduisant la gravité du sinistre circonscrit grâce à une intervention des riverains et des Sapeurs -pompiers militaires, évitant ainsi un embrasement total du bâtiment.

Lors de notre passage dans le quartier nous avons constaté sur place que l'immeuble était toujours ha-

bité et la trace de l'incendie était bien visible sur la façade du bâtiment notamment de l'appartement sinistré, la preuve que l'incendie a été maîtrisé.

M. Bohui qui est actuellement inconsolable suite au décès tragique de son épouse et de sa fille, est originaire du village de Djédjédigbeupa, Sous -préfecture de Dahiépa-Kéhi, dans le département de Gagnoa. Depuis cette nuit cauchemardesque et tragique, un ressort s'est brisé chez lui. Enfant et femme perdus, l'homme est aujourd'hui habité par un désespoir, sans soutien psychologique, sans action de solidarité à son endroit. Un vide s'est créé dans sa vie et il ne sait à quel saint se vouer depuis ce 24 janvier de triste mémoire. Une autre vie a commencé pour lui, tantôt s'accusant, tantôt se torturant, à l'idée même de se remémorer ce qui s'est passé cette nuit-là.

A. Zatté



(tribune Fintech) Pourquoi la rupture entre Afreximbank et Fitch révèle un fossé plus profond

Dans une récente déclaration publique, la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) a annoncé qu'elle mettrait fin à sa relation avec l'agence de notation Fitch Ratings. La justification de cette décision était particulièrement frappante. La banque a attribué cette décision à sa **«ferme conviction que l'exercice de notation de crédit ne reflète plus une bonne compréhension de l'accord constitutif de la banque, de sa mission ou de son mandat »**. Elle a en outre souligné que son profil commercial restait **«solide, soutenu par des relations solides avec ses actionnaires et les protections juridiques inscrites dans son accord constitutif»**, qui est un traité signé et ratifié par ses États membres.

Au cœur de ce désaccord se trouve un débat qui couve depuis longtemps : les agences de notation doivent-elles appliquer une méthodologie unique et rigide à toutes les banques, ou leur approche doit-elle être adaptée à la nature spécifique de l'institution ? Plus précisément, une banque commerciale doit-elle être évaluée selon exactement le même cadre qu'une banque multilatérale de développement (BMD) ? Afreximbank soutient que Fitch Ratings n'a pas tenu compte de cette distinction essentielle, produisant une évaluation que la banque considère comme une représentation injuste de sa véritable solvabilité.

La méthodologie de Fitch, telle que décrite dans ses **« Critères de notation bancaire »**, repose sur un cadre en deux parties pour les banques commerciales et les BMD. La première partie est un modèle quantitatif de base (CQM), une formule standardisée qui calcule une **«notation de viabilité »** à partir d'indicateurs financiers tels que la qualité des actifs et l'adéquation des fonds propres. Ce modèle sert de point d'ancrage initial. La deuxième partie est le cadre de **« notation de soutien »**, qui évalue le soutien externe. Ici, en théorie, une distinction est faite : pour les BMD telles qu'Afreximbank, le soutien est évalué comme l'engagement collectif et contractuel de ses États membres en vertu de son accord constitutif, qui est considéré comme extrêmement solide et fiable. Pour les BMD de haute qualité, Fitch utilise souvent une approche de **« substitution de crédit »**, en ancrant la notation de la BMD banque [multilatérale de développement] à la solvabilité de ses actionnaires les plus solides.

La rupture décisive s'est produite le 28 janvier 2026, lorsque Fitch a abaissé la note d'Afreximbank de **« BBB- »** à **« BB+ »**, puis a retiré toutes ses notes. Cette décision a fait passer la note de défaut à long terme de l'émetteur dans la catégorie **« non investissement »** (**« junk »**). Afreximbank a réagi de manière décisive en mettant fin à la relation, déclarant qu'elle considérait la méthodologie de l'agence comme erronée, préjudiciable à sa mission et révélatrice d'un préjugé plus général à l'égard des institutions financières africaines.

Cette confrontation oblige à examiner de manière critique les tensions persistantes dans le domaine de la finance mondiale : les méthodologies des agences de notation internationales sont-elles intrinsèquement biaisées à l'encontre des institutions africaines ? Ou bien Afreximbank a-t-elle mal compris le cadre et réagi de manière excessive ? En fin de compte, la question centrale concerne l'impact réel : quelles seront les conséquences de ce différend pour la banque, l'architecture financière du continent et la crédibilité des normes de notation mondiales ?

Afreximbank est-elle un cas isolé ? Absolument pas. Un sentiment ancien et largement répandu en Afrique veut que les méthodologies des **« trois grandes »** agences de notation (Fitch, Moody's et S&P) soient systématiquement biaisées, ne tiennent pas compte des contextes régionaux uniques et produisent des notations injustement punitives. Les agences opposent des contre-arguments solides, créant un classique **« dialogue de sourds »**.

Le Ghana a régulièrement contesté les dégradations de sa note. En 2022, après une série de dégradations au statut de **«junk »**, son gouvernement a suspendu toute collaboration officielle avec les trois grandes agences, les accusant d'actions procycliques qui ont aggravé sa crise de la dette. Il convient de noter que la justification de Fitch pour la récente dégradation de la note d'Afreximbank était fondée sur la restructuration de la dette du Ghana en 2023, appliquant un principe qui lie le risque d'une banque multilatérale de développement à ses États membres.



Le Kenya, le Rwanda, le Nigeria et l'Afrique du Sud ont tous officiellement fait appel des décisions de notation. Parmi les critiques les plus virulentes figure la Banque africaine de développement (BAD), dont l'ancien président, Akinwumi Adesina, a mené une campagne très médiatisée.

Ce débat permet de tirer des enseignements essentiels. Un problème fondamental a été identifié : le fossé persistant entre les évaluations des agences et les réalités des clients, exacerbé par une rupture de la communication. Il ne s'agit pas d'un incident isolé, mais d'un défi à l'échelle du continent.

La voie à suivre exige des mesures concrètes. Les parties prenantes doivent collaborer pour mettre en place un système garantissant à la fois l'équité et la crédibilité de l'évaluation des risques. Cette rupture met en évidence une architecture mondiale qui ne parvient pas à intégrer de manière adéquate les perspectives des marchés émergents. Cette friction doit désormais catalyser un vé-

ritable dialogue, conduisant à des méthodologies mutuellement acceptées. En outre, une action collective est essentielle. Par l'intermédiaire de l'Union africaine ou d'autres plateformes panafricaines, un bloc unifié devrait négocier des critères adaptés et rendus publics pour les banques multilatérales de développement africaines et les États souverains dotés d'une gouvernance solide, en exigeant la clarté sur la manière dont les facteurs qualitatifs sont notés.

Le Dr Macharia Kihuro (PhD) est un expert en financement du développement qui possède une vaste expérience en Afrique subsaharienne.

la qualité de journaliste professionnel et l'éligibilité de Franck ETTIEN jugées « incontestables » (Déclaration)

Élection à la Présidence de l'UNJCI

À l'attention des membres de l'Union Nationale des Journalistes de Côte d'Ivoire (UNJCI), À l'opinion professionnelle.
Dans le cadre de l'élection à la présidence de notre Organisation, certaines interrogations ont été soulevées concernant la qualité de journaliste professionnel et l'éligibilité de Franck ETTIEN.

La liste « Pour une Union forte, solidaire et responsable » tient à apporter les précisions suivantes.

1. Sur la qualité de journaliste professionnel de Franck ETTIEN
La qualité de journaliste professionnel de Franck ETTIEN ne souffre d'aucune ambiguïté.

Journaliste depuis 2002, il a exercé dans plusieurs organes de presse, notamment WARRY, FANION, LA MATINALE, ABIDJAN-PRESSE, AFRIKIPRESSE et LE RASSEMBLEMENT.

Fondateur et Directeur de publication du site d'actualité en ligne AD-JUWA.NET créé en 2021, il poursuit depuis lors une activité journalistique régulière et conforme aux exigences de la profession.

En décembre 2024, il a introduit sa demande de Carte d'Identité de Journaliste Professionnel auprès de la Commission Paritaire d'Attribution de la Carte d'Identité de Journaliste Professionnel (CIJP).

Informée du fait qu'il occupait les fonctions de Directeur de Cabinet au Conseil Régional du Gboklè, la Commission l'a auditionné en toute transparence. Après délibération, en janvier 2025, elle a estimé, en s'appuyant sur la jurisprudence « KAH ZION », journaliste et maire de Touleupleu, que cette fonction n'était pas incompatible avec l'obtention de la carte professionnelle et lui a régulièrement délivré la CIJP.

Cette décision de l'organe compétent consacre pleinement sa qualité de journaliste professionnel.

2. Sur la démission du Conseil régional du Gboklè

En avril 2025, ayant décidé de briguer la présidence de l'UNJCI et soucieux d'éviter toute interprétation relative à une éventuelle incompatibilité, Franck ETTIEN a volontairement démissionné de ses fonctions de Directeur de Cabinet au Conseil régional du Gboklè.

Cette décision procède d'un souci d'éthique, de responsabilité et de cohérence avec les principes d'indépendance qui doivent gouverner



la direction de notre Organisation.

3. Sur son éligibilité à la présidence de l'UNJCI Conformément aux textes qui régissent l'Union Nationale des Journalistes de Côte d'Ivoire, Franck ETTIEN, candidat de la liste « Pour une Union forte, solidaire et responsable », a régulièrement déposé sa candidature dans les délais impartis auprès du Conseil d'administration. Voyage en Côte d'IvoireAprès publication des listes provisoires des candidats et ouverture de la période de contentieux, des membres de la liste concurrente ont introduit un recours demandant son retrait, au motif qu'il serait encore Directeur de Cabinet du Conseil régional du Gboklè.Saisi de cette requête, le Conseil d'administration, l'organe compétent de l'UNJCI a entendu les différentes parties. Après examen des éléments produits, il a jugé insuffisantes les preuves avancées par les requérants.En conséquence, il a proclamé les listes définitives des candidats et ouvert la campagne électorale, laquelle s'est achevée le jeudi 12 février. Cette décision confirme, sans équivoque, la régularité et la validité de la candidature de Franck ETTIEN.

Conclusion

La liste « Pour une Union forte, solidaire et responsable » réaffirme son attachement :

- au respect des textes ;
- à la transparence ;
- à l'éthique professionnelle ;
- à l'indépendance de l'UNJCI.

Nous invitons l'ensemble des confrères et consœurs à privilégier un débat d'idées et de projets, en toute responsabilité et dans le respect des règles qui encadrentnotre Organisation. Notre engagement demeure clair : servir les journalistes, défendre la profession et renforcer la crédibilité de notre Union.

Fait à Abidjan, le 14 février 2026

Pour la Liste
Sangaré YACOUBA,
journaliste au PATRIOTE

L'ours

Ozirix communication & conseils Chambre de commerce Pays-Bas Nr. 70687021TVA-UE: NL2244.33.106B02Compte bancaire IBAN NL88 TRIO 0391 2295 24 (Triodos Bank, Pays-Bas)
Email:info@connectionivoirienne.net. com**Phones:** Abidjan 40 00 61 54 ou 47 12 15 10 Pays-Bas 0031 651832741 Notre équipeinfo@connectionivoirienne.net
Gbansé Douadé Alexis: Economie et Politique Directeur de la publication, cofondateurs.
Débailly:Politique : 01 40 00 61 54-07 77-48 97 65 - 07 47 12 15 10
Sylvie Kouamé : Économie et politique
Hervé Coulibaly : Intelligences et société
Liman Serge : Sports et culture
Maquetiste Ignace.Gballou : 07 58 16 20 73

Votre PUBLICITÉ
ICI ?
Contactez nous

Prise en charge du cancer : Le gouvernement exhorte les populations au dépistage précoce

Après avoir renforcé l'arsenal de la prise en charge, le défi est d'amener les populations à se faire dépister afin de pouvoir bénéficier des moyens thérapeutiques et technologiques mis à disposition par le gouvernement. L'accès aux soins de qualité est une priorité et un pilier essentiel pour bâtir « Une grande Côte d'Ivoire ».

Le gouvernement, à travers de nombreuses structures sanitaires et avec des partenaires engagés dans la lutte contre le cancer, multiplie les campagnes de sensibilisation pour un dépistage précoce. C'est dans ce cadre que l'Institut national de santé publique (Insp) lance une grande campagne de dépistage du cancer du sein, du cancer du col de l'utérus et du cancer de la prostate. Cette campagne se déroule du 9 février au 9 mars 2026 à l'Insp (Adjamé). En plus de l'Insp, il y a le service de prévention et de dépistage des cancers du Centre national d'oncologie médicale et de radiothérapie Alassane Ouattara (CNRAO), qui reçoit tous les jours ouvrables sur rendez-vous. Le gouvernement qui fait la promotion du dépistage précoce a doté les centres de référence dans les pôles d'excellence de Korofo, Bouaké, Yamoussoukro, Daloa... d'équipements nécessaires pour la mammographie. Le cancer se soigne mieux lorsqu'il est détecté tôt. Dans cette structure, fleuron de la lutte contre le cancer en Côte d'Ivoire, la prise en charge repose sur cinq piliers : la prévention et le dépistage ; le plateau technique avancé, la concertation pluridisciplinaire pour la sécurité de la décision de traitement ; les soins d'accompagnement et l'accessibilité financière. En 2017, avant l'ouverture du CNRAO, le taux de survie après cinq ans était de 30% pour les femmes touchées par le cancer du sein. Avec l'ouverture de ce centre de référence, ce taux est passé à 63%. Il atteint 85% lorsque la maladie est dépistée tôt et correctement prise en charge. Au 30 juin 2024, ce premier centre public uniquement destiné à la prise en charge du cancer avait enregistré 12 160 nouveaux patients dont certains provenant des pays de la sous-région, 63 873 consultations réalisées, 3 204 traitements par radiothérapie, 29 461 cures de chimiothérapie et traitements assimilés, 162 581 analyses biologiques réalisées, ainsi que 7876 participations aux différentes activités d'accompagnement. Les données confirment l'engagement du gouvernement qui est bien déterminé à donner à tous les malades quelle que soit leur condition sociale, les mêmes chances de survie face à la pathologie. En effet, en plus du plateau technique et de l'arsenal thérapeutique comprenant des traitements innovants, à des coûts accessibles grâce aux subventions et autres partenariats mis en place par l'Etat, d'importants investissements ont été faits pour offrir la meilleure prise en charge possible aux patients. « Ici, la personne est traitée



de façon holistique, aussi bien pour les soins médicaux que dans les autres soutiens non médicamenteux. C'est notre façon de lui dire qu'elle peut s'en sortir et qu'il y a des possibilités de guérison au bout de tous ces traitements », explique la directrice du CNRAO, Prof Judith Didi-Kouko Coulibaly. En effet, dans cette structure hospitalière, les spécialistes sont là pour écouter les malades et répondre à leurs besoins non médicamenteux. En première ligne, on trouve l'unité des soins d'accompagnement dirigée par Prof Hortense Aka Dago-Akrabi, psychologue clinicienne. Le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, Pierre Dimba souligne la qualité, l'humanisation des soins et les mesures sociales mises

en place qui permettent de plus en plus d'atténuer la charge dramatique de la pathologie. Le pays dispose d'un Institut de médecine nucléaire d'Abidjan (Imena) qui permet de détecter le cancer et de nombreuses pathologies graves de façon précoce. L'Imena est une innovation importante du système de santé. Il faut souligner qu'un deuxième centre d'oncologie médicale et de radiothérapie est en construction à Grand-Bassam. A ce dispositif vont s'ajouter des centres de cancérologie incluant la radiothérapie qui verront le jour à l'intérieur du pays dans les pôles régionaux d'excellence pour décentraliser la prise en charge.

CICG

industrie extractive: le ministre Mamadou Sangafowa-Coulibaly présente les atouts de la PIRME, l'un des piliers durables de la croissance économique



Le ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Mamadou Sangafowa-Coulibaly, a présenté, le 13 février à Abidjan, les atouts de la Politique intégrée des ressources minérales et de l'énergie (PIRME), l'un des leviers de croissance économique. Logiciel financier Pour le ministre Mamadou Sangafowa-Coulibaly, la PIRME est un document de référence visant à coordonner l'action entre les trois sous-secteurs mines, hydrocarbures et énergie, qui demeurent interdépendants. Ce document est en ligne avec la vision du Pré-

sident de la République. Celle de positionner le pays comme l'un des hubs miniers et énergétiques les plus structurés d'Afrique de l'Ouest. Bien plus qu'un document quantitatif en termes de chiffres, ce document vise la bonne gouvernance des ressources extractives selon des principes clairs qui concilient croissance, inclusion et durabilité. Cette stratégie ambitieuse a pour objectif de doubler la contribution du secteur des mines et de l'énergie au PIB pour en faire le second pilier de l'économie nationale aux côtés de l'agriculture. La PIRME devrait engendrer des retombées significatives, notamment la création d'industries locales et d'emplois de qualité, contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de l'accès à l'énergie. Notons que la mise en œuvre de la PIRME nécessitera un investissement d'environ 38 000 milliards FCFA sur quinze ans. Ces financements combineront ressources publiques et privées.

CICG

Garantir un revenu décent aux producteurs de cacao : l'objectif fondamental de la coopération dans l'économie mondiale du cacao



Déclaration de SE l'Ambassadeur Aly Touré, porte-parole des pays membres exportateurs de cacao de l'ICCO, lors de la Conférence des Nations Unies sur le Cacao 2026, au Palais des Nations, à Genève, Suisse.
Monsieur le Représentant du Premier Ministre de la République de Madagascar,
Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je commencerai mon propos en rappelant qu'environ cinq millions d'agriculteurs dans le monde produisent cette merveilleuse culture qu'est le cacao. Ces agriculteurs, qui sont pour la plupart des petits exploitants, dépendent presque uniquement des revenus de la production de cacao pour leur subsistance.

La production et le commerce du cacao sont également très importants car ils constituent une source majeure d'emplois dans le secteur rural, de recettes fiscales, et de devises étrangères pour l'économie des pays exportateurs. Cela fait du cacao une matière première stratégique, tant au plan du développement socio-économique, que pour les finances publiques, constituant ainsi un domaine de coopération majeur dans les relations internationales. Les défis auxquels sont confrontés la production et le commerce mondiaux du cacao sont nombreux. Ces défis comprennent, entre autres, le changement climatique, les maladies du cacao, le vieillissement des plantations, la faible productivité, les difficultés d'accès aux financements, les préoccupations en matière de sécurité sanitaire des aliments, l'accès aux marchés d'exportation, la durabilité environnementale, etc. La liste est longue, des défis du secteur, pour l'ensemble des acteurs de la filière, tant en amont qu'en aval.

S'il est reconnu que beaucoup de travail a été accompli pour relever ces défis, avec plus ou moins de succès, il reste encore beaucoup à faire pour garantir une économie mondiale du cacao durable qui profite à toutes les parties prenantes du secteur du cacao, et en particulier des petits producteurs. Depuis sa création en 1973 pour administrer les premiers accords internationaux sur le cacao et leurs successeurs, l'Organisation Internationale du Cacao (ICCO) a fourni une plateforme de coopération entre les pays exportateurs et importateurs de cacao afin de promouvoir une économie mondiale du cacao forte et durable qui contribue au développement économique des pays producteurs de cacao d'une part, et d'autre part, de garantir que les fèves et les produits à base de cacao répondent aux exigences élevées des pays consommateurs de cacao en matière de qualité et de sécurité sanitaire des aliments. Cependant, si la production et la consommation de cacao restent confrontées à des défis, le secteur et l'industrie du cacao recèlent également un potentiel énorme et de grandes opportunités qui, si elles sont exploitées de manière appropriée, peuvent ouvrir la voie à un développement accéléré vers la réalisation d'une économie mondiale du cacao durable. Tel est l'esprit de l'Accord international sur le cacao de 2026

qui nous est présenté ici aujourd'hui. Le groupe des pays membres exportateurs de cacao de l'ICCO a travaillé ces dernières années avec ses homologues des pays membres importateurs de cacao de l'ICCO dans un esprit de partenariat, de coopération, de sincérité et d'engagement afin de négocier l'Accord international sur le cacao de 2026. Le nouvel accord est plus innovant que le précédent de 2010, en ce qu'il identifie plus clairement les domaines prioritaires sur lesquels se concentrer pour parvenir à une économie mondiale du cacao plus durable. La Conférence des Nations unies sur le cacao de 2026, qui se tient aujourd'hui, est l'aboutissement de plusieurs années de travail, de recherche de consensus et d'alignement des intérêts communs afin d'assurer la continuité de la plateforme fournie par l'Organisation Internationale du Cacao. Excellences, Mesdames et Messieurs, chers participants à la confé-



rence, nous présentons aujourd'hui au monde entier le projet d'Accord international sur le cacao de 2026, conscients que sans les producteurs de cacao, il n'y aurait pas d'industrie du cacao et, par conséquent, pas de chocolat ni d'autres confiseries que le monde entier aime tellement déguster. Dans cette optique, la mise en œuvre de l'Accord international sur le cacao de 2026 doit se concentrer sur quatre questions majeures.

1. 1 ère priorité : le revenu vital pour les producteurs de cacao

Nous sommes tous d'accord pour dire que les producteurs de cacao travaillent très dur pour produire le cacao, appelé historiquement « la Nourriture des Dieux ». Malheureusement, beaucoup d'entre eux vivent encore en-dessous du seuil de pauvreté. Nous devons redoubler d'efforts pour changer cette situation. Pendant trop longtemps, les parties prenantes se sont concentrées davantage sur la durabilité sociale et environnementale de la production de cacao, négligeant le pilier primordial de la durabilité, à savoir l'atteinte de la durabilité économique par des prix justes et rémunérateurs. Nous reconnaissons et apprécions les efforts qui ont été faits dans ce sens, mais il faut faire plus et plus vite. Les producteurs de cacao doivent obtenir des prix justes pour leur cacao. Ils doivent être payés à un prix qui leur assure un revenu décent leur permettant de mener une vie décente. Nous savons que cela est possible. Nous savons que cela est à notre portée. A la faveur de la 5 ème conférence Mondiale sur le Cacao qui s'est tenue à Bruxelles le 22 avril 2024, Suite au plaidoyer de sa Majesté la Reine Mathilde du Royaume Belge, Sa Majesté la Reine Mathilde du Royaume Belge disait et je la cite. << Je n'oublie pas les messages qui m'ont été donnés en Côte d'Ivoire par les acteurs de la filière. Que le cacao devienne durable, ce qui signifie un travail et une rémunération décente pour les producteurs, des enfants qui puissent aller à l'école et des forêts qui sont préservées. Au nom du Collège des Producteurs de l'ICCO, je dis merci à sa Majesté pour la défense de nos braves producteurs d'Afrique, d'Asie, et des Amériques.

2. 2 ème priorité : la répartition équitable de la valeur

Les producteurs de cacao sont la poule aux œufs d'or du secteur et de l'industrie du cacao. Mais quelle est la part de la valeur totale de l'industrie qui revient aux agriculteurs ? Le chiffre généralement

cité pour la part des agriculteurs est de moins de 10 %. Cela doit changer et nous pouvons travailler ensemble pour y parvenir en priorité. Nous savons que la question est complexe, mais sa complexité ne doit pas nous dissuader d'essayer de résoudre le problème. Dans la chaîne de valeur du cacao, la valeur ajoutée est plus importante en aval qu'en amont. Il faut faire davantage pour que les pays producteurs de cacao ajoutent plus de valeur aux fèves de cacao, notamment par la transformation locale, et la production de produits transformés et de chocolat à l'origine, afin d'obtenir une part plus importante du total que celle dont ils bénéficient actuellement.

3. 3 ème priorité : la réduction des barrières commerciales et améliorer l'accès au marché

L'exportation de fèves de cacao et de produits dérivés du cacao se heurte encore à certaines barrières tarifaires et surtout non tarifaires dans la plupart des pays importateurs. Tout en reconnaissant le droit souverain des nations d'imposer des conditions à l'entrée sur leur territoire de produits alimentaires, celles-ci doivent être mises en place d'une manière telle que leur impact soit le plus réduit possible sur le prix du cacao et sur les revenus des producteurs de cacao. Or nous constatons une augmentation alarmante des barrières non tarifaires, en particulier en ce qui concerne les mesures de sécurité sanitaire des aliments.

4. 4 ème priorité : l'augmentation du nombre de membres de l'ICCO et multiplication des activités sur la scène internationale

Nous devons élargir notre famille de membres exportateurs et importateurs de cacao de l'ICCO afin d'étendre la portée et l'efficacité des initiatives politiques visant à améliorer l'économie mondiale du cacao. C'est une excellente occasion de le faire et nous espérons que davantage de pays adhéreront à l'Accord international sur le cacao de 2026 que à tout autre accord jamais enregistré.

Conclusion

L'Accord international sur le cacao de 2026 est un accord que nous apprécions tous et qui, selon nous, améliorera considérablement l'économie mondiale du cacao s'il est mis en œuvre de manière complète et volontariste. Cependant, notre travail aujourd'hui est la partie la plus facile. L'accord doit maintenant être signé par un nombre suffisant de pays et ceux-ci doivent déposer leur instrument d'application provisoire, de ratification, d'approbation ou d'acceptation avant que l'accord puisse entrer en vigueur. À cet égard, j'appelle tous les membres actuels de l'ICA 2010 à signer immédiatement l'ICA 2026 et à déposer leur instrument d'application provisoire afin que l'accord entre en vigueur. Deux Etats suffisent pour son entrée en vigueur, mais nous avons besoin de plus d'Etats pour la stabilité financière de notre organisation. Au nom des pays membres exportateurs de cacao de l'ICCO, je tiens à remercier la secrétaire générale de la CNUCED, le secrétaire général adjoint et l'ensemble du personnel de la CNUCED pour leur coopération avec nous afin de faire de cette journée un succès. Nous vous sommes reconnaissants d'avoir accueilli cette conférence, tout comme vous avez accueilli toutes les précédentes conférences des Nations unies sur le cacao. À tous les représentants des pays présents ici et à ceux qui se sont connectés pour écouter en ligne, nous vous remercions et nous vous remercions. Je vous souhaite à tous une conférence fructueuse et des résultats positifs. Genève, vendredi 13 Février 2026



LUX' CONSULTING SARL-U Abidjan-Cocody, Riviera GOLF IV,
rond point SYNACASSCI, non loin de l'école Jacques PREVERT

Hydrocarbures : une nouvelle découverte confirme l'essor énergétique de la Côte d'Ivoire

La Côte-d'Ivoire franchit une nouvelle étape dans la valorisation de ses ressources énergétiques. Le groupe pétrolier italien Eni, en partenariat avec PETROCI Holding, a annoncé une nouvelle découverte majeure d'hydrocarbures dans le bassin sédimentaire ivoirien. Voyage en Côte d'Ivoire ce nouveau gisement, baptisé CALAO South, a été découvert début février 2026 sur le bloc pétrolier CI-501. Il fait suite au forage du puits d'exploration Murène South-1X, qui a atteint une profondeur totale de 5 058 mètres.

Situé à environ 8 kilomètres au sud-ouest du puits Murène-1X sur le bloc CI-205, ce forage a mis en évidence la présence de pétrole léger, de gaz naturel ainsi que de condensats, confirmant ainsi l'intérêt économique et stratégique de la zone. Selon les premières analyses techniques, les ressources identifiées sur les blocs CI-501 et CI-205 sont estimées à environ 1,4 milliard de barils équivalent pétrole. Ce niveau de ressources contribue à renforcer significativement la position de la Côte d'Ivoire parmi les producteurs émergents d'hydrocarbures en Afrique de l'Ouest, dans un contexte régional marqué par une demande énergétique croissante. Pour le Ministère ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, cette découverte représente un levier important pour la sécurité énergétique nationale. Elle consolide notamment le potentiel du pays en gaz naturel, une ressource essentielle pour la production d'électricité et pour l'accompagnement de la croissance économique. Le développement de ces ressources est également perçu comme un facteur d'appui à l'industrialisation, à la transformation locale et à l'amélioration continue de l'accès à l'énergie sur l'ensemble du territoire. Cette nouvelle avancée s'inscrit dans la stratégie nationale de valorisation durable des ressources naturelles, avec l'ambition de renforcer l'attractivité du pays auprès des investisseurs



internationaux, tout en soutenant la transformation structurelle de l'économie. Si les phases d'évaluation et de développement confirment les estimations actuelles, le projet CALAO South

pourrait constituer l'un des projets structurants du secteur pétrolier ivoirien au cours de la prochaine décennie. Voyage en Côte d'Ivoire

Mort de Jesse Jackson, figure historique des droits civiques américains



Une dernière standing ovation l'avait accueilli, le 20 août 2024, à Chicago, en pleine convention d'investiture de la première candidate afro-américaine à la présidence des États-Unis, Kamala Harris. Affaibli par la maladie de Parkinson, diagnostiquée près d'une décennie plus tôt et qui l'avait contraint à se déplacer en fauteuil roulant, il s'était contenté de répondre aux applaudissements par des sourires et de discrets saluts de la main. Son verbe flamboyant, qui l'avait propulsé au premier plan du Parti démocrate dans les années 1980 – mais lui avait aussi valu de vives controverses – appartenait déjà au passé.

Jesse Jackson est mort à l'âge de 84 ans, a annoncé sa famille mardi 17 février dans un communiqué. « Son engagement indéfectible en faveur de la justice, de l'égalité et des droits humains a contribué à façonner un mouvement mondial pour la liberté et la dignité », a-t-elle déclaré, précisant qu'il s'était éteint « en paix, entouré par sa famille ». Né le 8 octobre 1941 à

Greenville, en Caroline du Sud, dans un Sud encore soumis aux lois ségrégationnistes, il grandit dans une Amérique profondément divisée. Fils d'une adolescente de 16 ans et d'un ancien boxeur professionnel de 33 ans, figure de la communauté noire locale, il prend le nom du postier qui épouse sa mère un an plus tard. Une enfance marquée par la stigmatisation, mais aussi par la résilience, qui nourrira son engagement futur. Proche de Martin Luther King Jr. dans les années 1960, Jesse Jackson s'impose comme l'une des voix majeures du mouvement des droits civiques. Fondateur de la Rainbow Coalition, candidat aux primaires démocrates en 1984 et 1988, il contribue à élargir la base électorale du Parti démocrate et à inscrire durablement les questions raciales et sociales au cœur du débat politique américain. Avec sa disparition, c'est une page majeure de l'histoire des luttes pour l'égalité aux États-Unis qui se tourne.

Avec Lemonde.fr



LUX' CONSULTING SARL-U Abidjan-Cocody, Riviera GOLF IV, rond point SYNACASSCI, non loin de l'école Jacques PREVERT

Faire de la stabilité un progrès partagé

La Côte d'Ivoire ouvre une nouvelle étape de sa vie politique avec une législature renouvelée, un gouvernement reconduit et des attentes populaires toujours plus exigeantes. Dans ce moment particulier de notre histoire institutionnelle, une interrogation essentielle s'impose à nous collectivement. Que ferons-nous de la stabilité dont bénéficie aujourd'hui notre pays ? Voyage en Côte d'Ivoire Notre Nation connaît le prix des crises et des ruptures. Les institutions fonctionnent avec régularité, la continuité de l'État est assurée et le cadre républicain demeure solide. Mais la démocratie ne se résume ni à la permanence des institutions ni à la succession des échéances électorales. Elle se mesure avant tout à la confiance réelle entre le peuple et ceux qui exercent la responsabilité publique en son nom. La nouvelle législature porte une responsabilité majeure. Elle doit contribuer à renforcer durablement le lien entre l'État et le citoyen en faisant du Parlement un espace vivant de débat, de contrôle et de proposition. Les Ivoiriens attendent des élus proches des réalités quotidiennes, attentifs aux préoccupations sociales et pleinement engagés dans la défense de l'intérêt général. La stabilité institutionnelle n'a de valeur que lorsqu'elle améliore concrètement la vie des populations. Gouverner dans la durée exige transparence, écoute et capacité d'adaptation.



L'action publique se renforce lorsqu'elle accepte le regard démocratique, la critique constructive et l'évaluation permanente, dans

le respect scrupuleux de la loi et des institutions. Majorité et opposition sont appelées à incarner une même exigence de maturité républicaine. La majorité consolide sa légitimité par la mesure et l'inclusion. L'opposition élève le débat lorsqu'elle propose, éclaire et contribue à enrichir les choix collectifs. La démocratie progresse lorsque le dialogue construit plutôt qu'il n'oppose. Il devient indispensable de replacer l'éthique publique au centre de notre engagement commun. L'exemplarité des responsables publics demeure la première condition de la confiance citoyenne. Transparence, responsabilité et respect des règles communes doivent rester les fondements d'une gouvernance crédible et durable.

La stabilité doit devenir un levier de confiance et la confiance un moteur de progrès partagé. Cela suppose une gouvernance plus ouverte, attentive à la participation citoyenne et fondée sur le dialogue constant avec l'ensemble des forces vives de la Nation. Notre génération politique a le devoir de dépasser les clivages hérités du passé pour bâtir une culture du respect et de la responsabilité. La Côte d'Ivoire se renforcera durablement lorsque l'expérience acquise dans la conduite de l'État saura rencontrer, dans la confiance, l'engagement d'une

nouvelle génération prête à poursuivre l'œuvre commune dans la fidélité aux acquis républicains, afin que l'évolution naturelle des responsabilités demeure un facteur d'apaisement et de stabilité pour la Nation.

Dans l'histoire des grandes Nations, la continuité véritable réside dans la capacité à préparer l'avenir tout en honorant le chemin déjà parcouru. L'ouverture de cette législature peut être un moment ordinaire de la vie institutionnelle ou devenir le point de départ d'un pacte renouvelé entre l'État et le peuple. Ce choix nous appartient collectivement. La Côte d'Ivoire mérite une démocratie exigeante, apaisée et confiante en son avenir. Le pouvoir n'est pas une possession. Il est une mission temporaire exercée au service exclusif de la Nation. Les grandes œuvres d'État trouvent leur accomplissement lorsque la stabilité qu'elles ont construite devient le socle d'une confiance transmise, librement assumée et paisiblement prolongée au service de tous. Parce qu'au final, ce ne sont pas les hommes qui grandissent les institutions, mais les institutions solides qui permettent aux Nations de traverser le temps avec dignité, dans le dialogue, la paix et le respect de la parole donnée.

Fait à Abidjan, le 14 février 2026
Yaya Fofana

Faire de la stabilité un progrès partagé



Korhogo dispose, depuis 2023, d'une zone agro-industrielle dédiée à l'anacarde. Aménagée sur une superficie de 28,7 hectares, cette zone industrielle vient renforcer la capacité nationale de transformation des noix brutes de cajou. Ce projet s'inscrit dans la vision du gouvernement, qui mise sur la transformation locale des produits agricoles afin d'accélérer le changement structurel de l'économie. Des opérateurs privés, nationaux et internationaux, sont attendus sur le site afin d'augmenter la part de noix de cajou transformées en Côte d'Ivoire. « La région du Poro produit environ 150 000 tonnes de noix de cajou par an. La matière première est donc disponible, ce qui explique pourquoi cette zone agro-industrielle était très attendue. Avec l'installation progressive des investisseurs, des emplois directs et indirects seront créés, contribuant ainsi au développement de la région », explique Issouf Koné, délégué régional du Conseil du Coton et de l'Anacarde dans le Poro. Cette initiative intervient dans un contexte de forte progression du secteur. La production de noix brutes de cajou est passée de 400 000 tonnes en 2011 à plus de 1 200 000 tonnes en 2022. Aujourd'hui, l'anacarde est le deuxième produit d'exportation agricole du pays, derrière le cacao. La zone agro-industrielle de Korhogo a été aménagée par le Conseil du Coton et de l'Anacarde, dans le cadre du Projet de Promotion de la Compétitivité de la chaîne de valeur de l'Anacarde (PPCA), pour accroître la productivité, la qualité et la valeur ajoutée de l'anacarde. Après celle de Korhogo, le gouvernement prévoit la création et l'exploitation de trois zones agro-industrielles à Bondoukou, Bouaké et Séguéla.

CICG

Zéréyé Zédou (Resafisc) : « Nous en sommes, aujourd'hui, à voir des cadres supérieurs surpris par leur retraite »



« Le profil de carrière, ce ne sont pas les nominations »
Le Renouveau syndical des agents du fisc (Resa-fisc), un des principaux syndicats de la Direction générale des impôts (Dgi), se prépare à une tournée. Son secrétaire général, Zéréyé Zedou Narcisse, fait l'état des lieux des revendications syndicales. Cela fait un moment que vous êtes plongé dans un silence. Doit-on comprendre que les problèmes que vous avez posés, à l'époque, sont réglés, au moins, en partie, ou bien que les problèmes demeurent, mais vous avez, peut-être, trouvé une méthode autre que les sorties publiques pour leur règlement ?

Je voudrais, avant tout propos, vous remercier, et présenter mes vœux de bonne et heureuse année, à tous les camarades du Resa-fisc, et au-delà, à tous les agents de la Dgi. Pour répondre à votre question, je dirai qu'un syndicat doit mener sa lutte, de façon pragmatique, mais également, de façon ordonnée. Lorsque vous posez un problème, que, par la suite, un débat s'engage avec l'autorité et que des engagements sont pris, il est important que vous marquiez le pas. Cela est d'autant plus nécessaire que nous sommes dans une administration publique où les décisions sont en étroit lien, les unes avec les autres. Elles sont graduées. Certaines décisions relèvent de la compétence du président de la République ; d'autres peuvent être prises par le ministre de tutelle ; d'autres encore, peuvent être l'affaire du directeur général. Il faut comprendre le fonctionnement de l'administration publique. Donc, nous avons décidé d'observer un moment de silence pour

voir l'évolution du dossier, après la suspension de notre grève d'août 2024. C'est la première raison de notre silence. La seconde est liée à l'environnement général du pays. 2025 était une année électorale. Un syndicat, digne de ce nom, doit tenir compte de l'environnement politique, parce que nos revendications ne sont pas d'ordre politique, mais plutôt syndical. Pour éviter toute confusion de rôles, nous avons décidé de nous taire et laisser les élections se dérouler, avant de poser nos problèmes. Cela dit, pendant ce temps mort, nous avons travaillé, dans le silence, sur les engagements qui ont été pris.

On sait que vos revendications tenaient, entre autres, à l'application du profil de carrière, la suppression du forfait, les nominations aux postes vacants, l'autonomie financière de la Dgi... Quel est, aujourd'hui, l'état des lieux ?

Ces problèmes sont de plusieurs ordres. Prenons l'exemple de l'autonomie financière. Il s'agit de la mise à disposition des moyens financiers à la Dgi. Pour comprendre ce dispositif, il faut saisir les réformes effectuées au niveau de la gouvernance, en ce qui concerne la gestion des finances publiques. A l'époque du Dg Feh Kessé, les fonds étaient logés au niveau de la Dgi et des dépenses s'effectuaient au niveau de la Dgi. Depuis les réformes, il y a eu la mise en place du compte unique du Trésor. Désormais, la Dgi ne fait plus de dépenses. Donc, le directeur général ne peut plus être ordonnateur. Ce n'est plus son rôle. Cela relève du Trésor. Pour que les fonds sortent, il faut l'aval du ministre des

Finances, lequel donne instruction au directeur général du Trésor pour que les fonds soient mis à disposition. A un moment donné, compte tenu des confusions des rôles que nous avons observées, la Dgi ne recevait pas ces fonds-là, non seulement, à temps, mais pas suffisamment. Mais depuis la nomination du ministre Adama Coulibaly en qualité de ministre des Finances et du Budget, les choses sont rentrées dans l'ordre. Monsieur le ministre, un pur produit du Trésor, connaît le fonctionnement des finances publiques. C'est une grande victoire que nous avons obtenue. Cela se ressent dans le traitement des agents. Cela se ressent également au niveau des véhicules qui ont commencé à être mis à la disposition des Cdi (Centres des impôts). Nous souhaitons, d'ailleurs, que tous les Cdi, surtout ceux de l'intérieur, reçoivent ces véhicules, parce qu'ils en ont plus besoin que ceux d'Abidjan. Autre preuve qu'il y a une évolution au niveau des finances, la Madgi (Mutuelle des agents de la Dgi), dont les fonds issus des prélèvements ne venaient pas à temps, avait connu des difficultés. Aujourd'hui, la Madgi fonctionne normalement. Elle paie ses fournisseurs. Et cela découle du fait que les versements sont effectifs.

Je voudrais, à ce stade, non seulement, féliciter Monsieur le ministre, pour sa nouvelle nomination, avec un renforcement de ses attributions, mais aussi et surtout, le remercier d'avoir été à notre écoute. Aujourd'hui, il permet le bon fonctionnement de la Dgi, par la mise à disposition et à temps, des moyens dont elle a besoin. Le hic, aujourd'hui, c'est le profil de carrière. Mais, cela ne dépend pas du ministre.

Pourquoi la mise en œuvre du profil de carrière coince alors ?
Le profil de carrière est issu d'une décision du directeur général. Or, une décision du Dg n'est pas opposable au ministre, donc, au gouvernement. C'est un profil de carrière interne à la Dgi. Il se trouve que la mise en application du profil de carrière génère un surcoût. Voilà pourquoi ça coince. Tous se plaignent, mais tous ne cherchent pas à comprendre les textes qui fondent le fonctionnement d'une administration publique. Dans ce contexte, nous nous adresserons désormais aux autorités supérieures, à nos tutelles, à savoir le ministre d'Etat, ministère de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration et le ministre de l'Economie, des Finances et du Budget. Ce sont eux seuls qui peuvent nous garantir un profil de carrière. Nous espérons que ce profil sera couronné par un décret à l'image de nos camarades de l'administration générale, du corps préfectoral, nos camarades de la magistrature... Le profil de carrière, ce ne sont pas les nominations. Je tiens à faire cette précision parce que de nombreux camarades confondent nominations et profil de carrière. Le profil respecte un processus qui tient compte du grade et de l'ancienneté.

A quoi répond la prochaine tournée du Resa-fisc ?
Nous ferons cette tournée pour expliquer pourquoi nous avons observé un temps de silence. Peut-être que cette tournée se fera en collaboration avec la Fesy-Dgi (Fédération des syndicats de la Dgi). Quoi qu'il en soit, le Resa-fisc, en tant que syndicat, est prêt à accomplir cette tournée. Elle nous permettra d'expliquer aux camarades d'où nous nous sommes partis, et à quel niveau nous nous situons, aujourd'hui. Une lutte syndicale doit être pensée, structurée, organisée. Si on ne comprend pas les mécanismes de fonctionnement de l'Etat, on va buter contre un mur. C'est le cas du profil de carrière. Je voudrais en appeler à la responsabilité des uns et des autres. Chacun cherche à se maintenir là où il est, oubliant, parfois, que construire l'avenir nous protège de l'incertitude. Nous en sommes, aujourd'hui, à voir des cadres supérieurs surpris par leur retraite. Tout cela en raison de l'absence de profil de carrière. Au fond, la retraite fait partie du profil de carrière. Nous souhaitons que les uns et les autres travaillent, avec bonne foi, pour le bonheur des agents.

SD avec Sercom